

**59^e réunion extraordinaire du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le samedi 11 avril 2026 – 10 h 45
Virtuel - Teams**

PROCÈS-VERBAL

1. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem (présidente); Richard Gallant (vice-président); Marie-France Maltais; Gary Ouellette; Nathalie Mallais Comeau; Pierre Morais; Michèle Hébert; Danny Comeau; Gérard Robichaud; Rayanne Chawki (élève conseillère).

Direction générale : Stéphanie Kerry
Directeur des services administratifs et financiers : Marc Thériault
Responsable des communications et des relations stratégiques : Absente
Absence : Aucune

2. Adoption de l'ordre du jour

MOTION 396, RÉOLUTION 59-3

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par la conseillère Hébert**

QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du 11 avril 2026.

Adoptée

3. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour

Aucun conflit d'intérêts n'est rapporté.

4. Pour discussion ou décision du CED

4.1 Zones électorales

Les membres du Conseil décident de se retirer en huis clos (10h48)

MOTION 397, RÉOLUTION 59-4.1 (a)

**Le conseiller Morais propose
Appuyé par le conseiller Ouellette**

QUE les membres du Conseil d'éducation se retirent en session de huis clos
Adoptée

MOTION 398, RÉOLUTION 58-4.1 (b)

La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par la conseillère Maltais

QUE les membres du Conseil d'éducation reviennent en réunion
extraordinaire.

Adoptée

Les membres du Conseil reviennent en réunion extraordinaire (11h57)

MOTION 399, RÉOLUTION 59-4.1 (c)

La conseillère Hébert propose
Appuyée par la conseillère Maltais

QUE le conseil mandate la firme d'avocat Emond Harden afin d'effectuer la
procédure judiciaire, incluant les démarches nécessaires en vue d'obtenir
une injonction; et d'entreprendre les démarches requises auprès du
gouvernement afin de faire reconnaître la représentation du conseiller
Comeau dans le sous-district 4.

Adoptée à huit pour et un contre

MOTION 400, RÉOLUTION 59-4.1 (d)

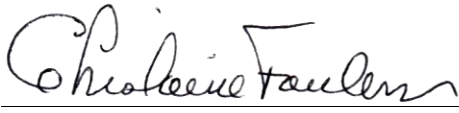
Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Mallais Comeau

QUE le Conseil demande à la firme d'avocat Emond Harden de remettre un
estimé des coûts pour la procédure portant sur l'ensemble du présent
dossier.

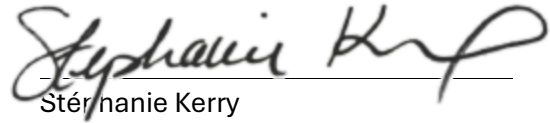
Adoptée

5. Levée de la séance

Le conseiller Morais propose la levée de la réunion à 12h14.



Ghislaine Foulem
Présidente



Stéphanie Kerry
Directrice générale et secrétaire du
Conseil